



La plus forte croissance des régions françaises pour le nombre d'élèves d'ici 2030

Auvergne-Rhône-Alpes devrait compter 1 230 000 jeunes scolarisés en 2030, soit 45 000 de plus qu'en 2017. Au niveau national, la tendance est pourtant à la baisse de la population scolarisée, dans un contexte de vieillissement de la population et de baisse de la natalité. La hausse du nombre d'élèves dans la région serait concentrée dans les grandes agglomérations, notamment dans les aires urbaines de Lyon, du Genevois, de Clermont-Ferrand et d'Annecy. Ces territoires, attractifs pour les jeunes actifs qui viennent s'y installer, bénéficient d'une natalité plus importante. D'autres territoires devraient également voir leur population scolarisée augmenter, comme le bassin de Grenoble, celui de Chambéry ou encore les bassins de Bourg-en-Bresse et de Tournon-sur-Rhône. En revanche, les bassins situés dans le Massif central, l'Allier, le Livradois ou les reliefs des Alpes, plutôt en déprise démographique, devraient compter moins d'élèves à l'horizon 2030.

Alexandre Tillatte, Philippe Bertrand, Insee

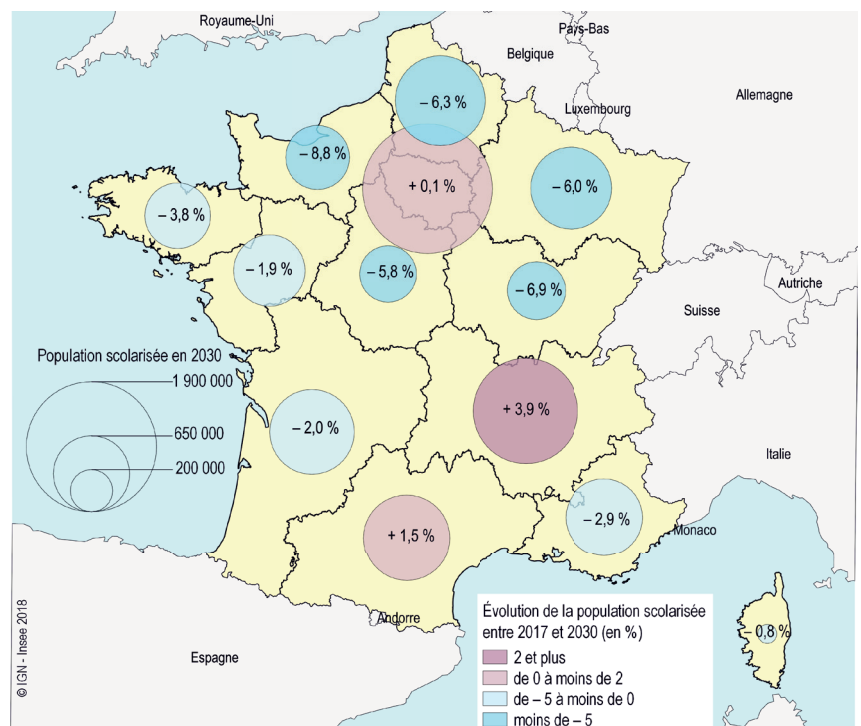
Auvergne-Rhône-Alpes connaît une croissance de population marquée, supérieure à la moyenne nationale. Dans ce contexte, les établissements scolaires sont susceptibles de voir leurs effectifs évoluer assez nettement dans les prochaines années. Estimer cette évolution apporte un éclairage sur les besoins d'adaptation de l'offre de formation (*le mot des partenaires*).

45 000 élèves supplémentaires entre 2017 et 2030

Si les tendances démographiques récentes se prolongeaient (*méthodologie*), Auvergne-Rhône-Alpes devrait, en 2030, compter 45 000 élèves (âgés de 6 à 19 ans) supplémentaires par rapport à 2017. Ainsi, 1 230 000 élèves y résideraient à cet horizon. Cela correspond à une hausse de 3,9 % sur la période. Auvergne-Rhône-Alpes est la région métropolitaine qui verrait sa population scolarisée augmenter le plus fortement dans les années à venir (*figure 1*), loin devant l'Occitanie (+ 1,5 %) et l'Île-de-France (+ 0,1 %). Le nombre d'élèves devrait baisser partout

1 Auvergne-Rhône-Alpes : la plus forte croissance du nombre d'élèves

Évolution de la population scolarisée entre 2017 et 2030



Champ : élèves scolarisés de 6 à 19 ans, au lieu de résidence.

Sources : État-Civil - Insee, modèle Omphale, projection d'élèves, scénario central - MENESR, DEPP

ailleurs. Au niveau national, le nombre de jeunes scolarisés diminuerait de 2,2 % sur la période.

Cette augmentation du nombre d'élèves est la conséquence d'une croissance démographique régionale plus forte qu'ailleurs dans les tranches d'âges scolaires. En effet, la région profite des deux moteurs de la croissance démographique, les soldes naturel (différence entre les naissances et les décès) et migratoire (différence entre les arrivées et les départs) étant excédentaires. Ces deux phénomènes s'enrichissent mutuellement puisque le solde migratoire régional est positif pour les jeunes adultes, ce qui entretient une natalité élevée. En comparaison, l'Occitanie bénéficie depuis longtemps d'une croissance de population plus élevée qu'Auvergne-Rhône-Alpes, grâce à son fort excédent migratoire (avec le reste de la France et l'étranger). Pourtant, le rapport entre les deux régions s'inverse pour les projections d'élèves à l'horizon 2030. Cela tient en partie à la structure de la population venant habiter dans ces régions. L'Occitanie attire une population globalement plus âgée.

Une croissance plus élevée pour les lycéens

Les jeunes scolarisés en 2017 sont nés entre 1998 et 2011, ceux qui seront scolarisés en 2030 sont nés ou vont naître entre 2011 et 2024. Les naissances entre les deux périodes (1998-2011 et 2011-2024) augmenteraient de 3,9 % en Auvergne-Rhône-Alpes.

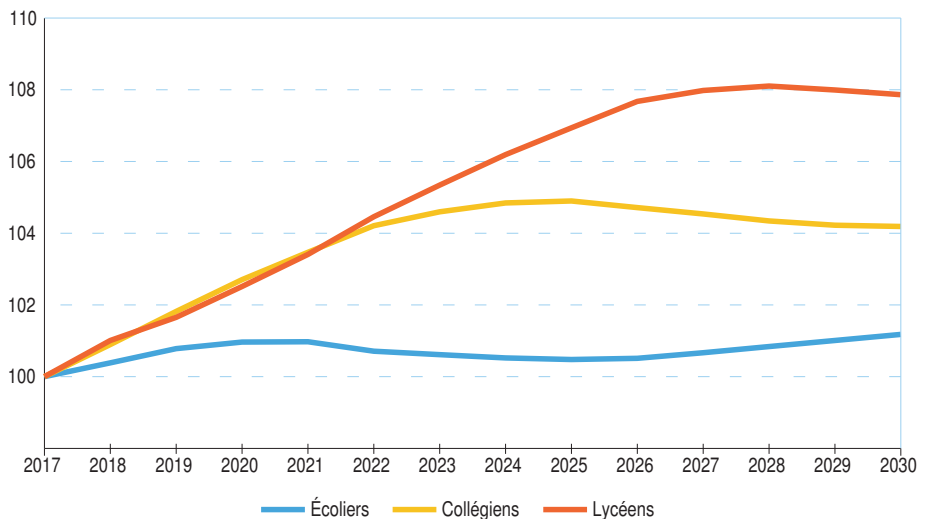
L'impact des naissances serait le plus important pour les lycéens (figure 2), en raison d'arrivées de générations plus nombreuses. En effet, les jeunes scolarisés dans un lycée en 2017 sont nés pour une grande partie entre 1998 et 2002, soit au début de la période de forte croissance des naissances. Les jeunes écoliers scolarisés en 2017 sont en revanche nés à la fin de cette période (entre 2007 et 2011), au moment où les naissances ont commencé à se stabiliser, avant de légèrement décroître. Ainsi, entre 2017 et 2030 le nombre de lycéens devrait croître de 8,3 %, soit plus fortement que le nombre de collégiens (+ 4,2 %) et d'écoliers (+ 1,2 %).

Des hausses de la population scolarisée dans les grandes agglomérations

La croissance de la population est en moyenne plus forte dans les grandes aires urbaines (communes sous l'influence d'une grande ville) qu'ailleurs. Ces territoires attirent une population plutôt jeune, les jeunes adultes privilégiant les pôles urbains, et les familles avec enfants les communes périphériques dites périurbaines. Les bassins de projection à forte dominante urbaine ou périurbaine verraient leur nombre de jeunes scolarisés s'accroître. C'est le cas des bassins dont plus de 95 % de la population résident dans une grande aire urbaine, dont les effectifs

2 Le nombre de lycéens augmenterait de 8 % d'ici à 2030

Évolution de la population scolarisée dans la région (indice base 100 en 2017)



Sources : Insee, modèle Omphale, projection d'élèves, scénario de travail - MENESR, DEPP

scolaires augmenteraient en moyenne de 8 %. Inversement, les territoires les moins urbanisés verraient leurs effectifs scolaires diminuer en moyenne de près de 10 %.

Parmi les bassins de projection (méthodologie) des sept plus grandes aires urbaines de la région, ceux de Lyon, du Genevois, de Clermont-Ferrand et d'Annecy compteraient les plus fortes progressions d'élèves. Ils bénéficient de l'apport de jeunes actifs qui contribuent à une natalité élevée. C'est particulièrement le cas dans l'aire urbaine de Clermont-Ferrand, où l'âge moyen de la population diminue suite aux arrivées de jeunes adultes. Les bassins de Grenoble, de Chambéry et de Saint-Étienne enregistreraient des progressions plus limitées, à cause soit d'une population structurellement plus âgée, soit de difficultés à retenir de jeunes familles. Le bassin grenoblois, caractérisé par son pôle universitaire et donc une arrivée massive d'étudiants, subit un déficit migratoire de jeunes adultes, ces derniers étant nombreux à partir s'installer ailleurs après leurs études.

Les bassins lyonnais concentreraient plus de deux tiers de la hausse du nombre d'élèves

Douze bassins se situent en grande partie dans l'aire d'influence de Lyon. Ces bassins représentent 30 % de la population scolarisée en 2017. Pourtant, ils concentreraient plus de deux tiers de la hausse des effectifs scolaires. La population scolarisée devrait croître plus rapidement dans les bassins situés au sud de Lyon, comme les bassins Rhône Sud-Est (+ 19 %), avec Saint-Priest et Bron, Rhône Sud-partie-Nord (+ 15 %) comprenant Oullins et Saint-Genis-Laval et Rhône Sud-Givors (+ 11 %). Les bassins au cœur de l'aire urbaine devraient croître rapidement aussi, à l'image de Lyon Nord-Est (+ 11 %) comprenant Villeurbanne et Lyon 6^e

notamment et Lyon Est (+ 14 %) avec Lyon 3^e, Lyon 8^e et Vénissieux. Dans ces bassins, le nombre d'enfants par femme est élevé. Il atteint 2,4 dans le bassin Rhône Sud-Est, et 2,25 dans le bassin de Givors.

D'autres territoires, à l'image du bassin Monts du Lyonnais-Est (Craponne), verraient leur population scolarisée s'accroître du fait des migrations, et notamment des arrivées plus nombreuses que les départs de femmes en âge de procréer, conséquence de la périurbanisation autour de Lyon. Dans ce bassin, entre les périodes 1998-2011 et 2011-2024, le nombre de naissances devrait s'accroître de près de 19 %. L'augmentation continue et soutenue du nombre de naissances prévue sur ce territoire après 2017 aura pour effet un gain important de jeunes scolarisés dans l'élémentaire (+ 17 % entre 2017 et 2030 contre + 1 % au niveau régional), qui s'ajouterait à l'augmentation forte de jeunes scolarisés au collège (+ 13 %) et au lycée (+ 12 %).

Hausse des effectifs scolaires dans le Genevois malgré une fécondité plutôt faible

Les bassins Ain Est-Pays de Gex, Genevois-Haut-Savoyard et Chablais, frontaliers de la Suisse, devraient connaître une explosion de leur population scolarisée (respectivement + 28 %, + 18 % et + 17 %). Ces trois bassins représenteraient une croissance de 12 000 élèves entre 2017 et 2030, résultat d'une forte croissance démographique portée par l'attractivité genevoise. Malgré une fécondité plutôt faible (1,4 enfant par femme en moyenne dans le Pays de Gex), le nombre de naissances ne cesserait de croître. Le bassin Ain Est-Pays de Gex enregistrerait une hausse de 47 % du nombre de naissances entre les périodes 1998-2011 et 2011-2024, du fait d'une augmentation de la population

en âge de procréer avec l'arrivée massive de jeunes actifs. Le bassin du Chablais se caractériserait par une augmentation plus rapide du nombre d'écopliers (+ 18 %) que du nombre de collégiens et lycéens (+ 16 %), en lien avec la hausse soutenue des naissances prévue après 2017.

Croissance démographique soutenue dans les aires urbaines clermontoise et annecienne

Le bassin de l'unité urbaine de Clermont-Ferrand devrait connaître une forte augmentation de sa population scolarisée (+ 15 %). Les bassins alentours profiteraient de l'étalement urbain de Clermont-Ferrand, notamment Ouest-Puy-de-Dôme (+ 14 %), Riom-Combrailles (+ 10 %) et Clermont-Cournon (+ 2 %). Ces bassins gagneraient 7 500 élèves entre 2017 et 2030. Le bassin de Clermont-Ferrand verrait le nombre d'écopliers, de collégiens et de lycéens augmenter dans les mêmes proportions (entre 14 % et 17 %), grâce notamment à un regain des naissances au cours des années 2010. Dans les trois autres bassins, la hausse du nombre d'élèves est portée par l'augmentation de la population lycéenne.

Le bassin Albanais-Annecien se caractérise par une forte hausse des naissances et les migrations d'une population jeune (25-40 ans) attirée par la croissance de l'emploi. Le nombre d'élèves augmenterait de 10 % entre 2017 et 2030, soit 4 500 élèves supplémentaires. La hausse serait plus rapide pour les lycéens (+ 16 %).

Les bassins de Grenoble et de Chambéry en croissance plus modérée

Les effectifs scolaires augmenteraient plus mesurément dans le bassin grenoblois (+ 4 %), avec 3 200 élèves supplémentaires entre 2017 et 2030. Ce bassin se caractérise par une faible progression des naissances au cours des années 2000 (+ 1 %), liée à une baisse du nombre de femmes en âge de procréer, conséquence du déficit migratoire aux âges d'entrée dans la vie active.

Le nombre de naissances s'est accru plus fortement dans le bassin de Chambéry, le nombre d'élèves devrait augmenter de 3 % à l'horizon 2030.

Les bassins sous l'influence de la ville de Saint-Étienne connaîtraient une hausse très limitée de leurs effectifs avec + 0,2 % pour Loire Sud (Saint-Étienne) et + 0,7 % pour Loire

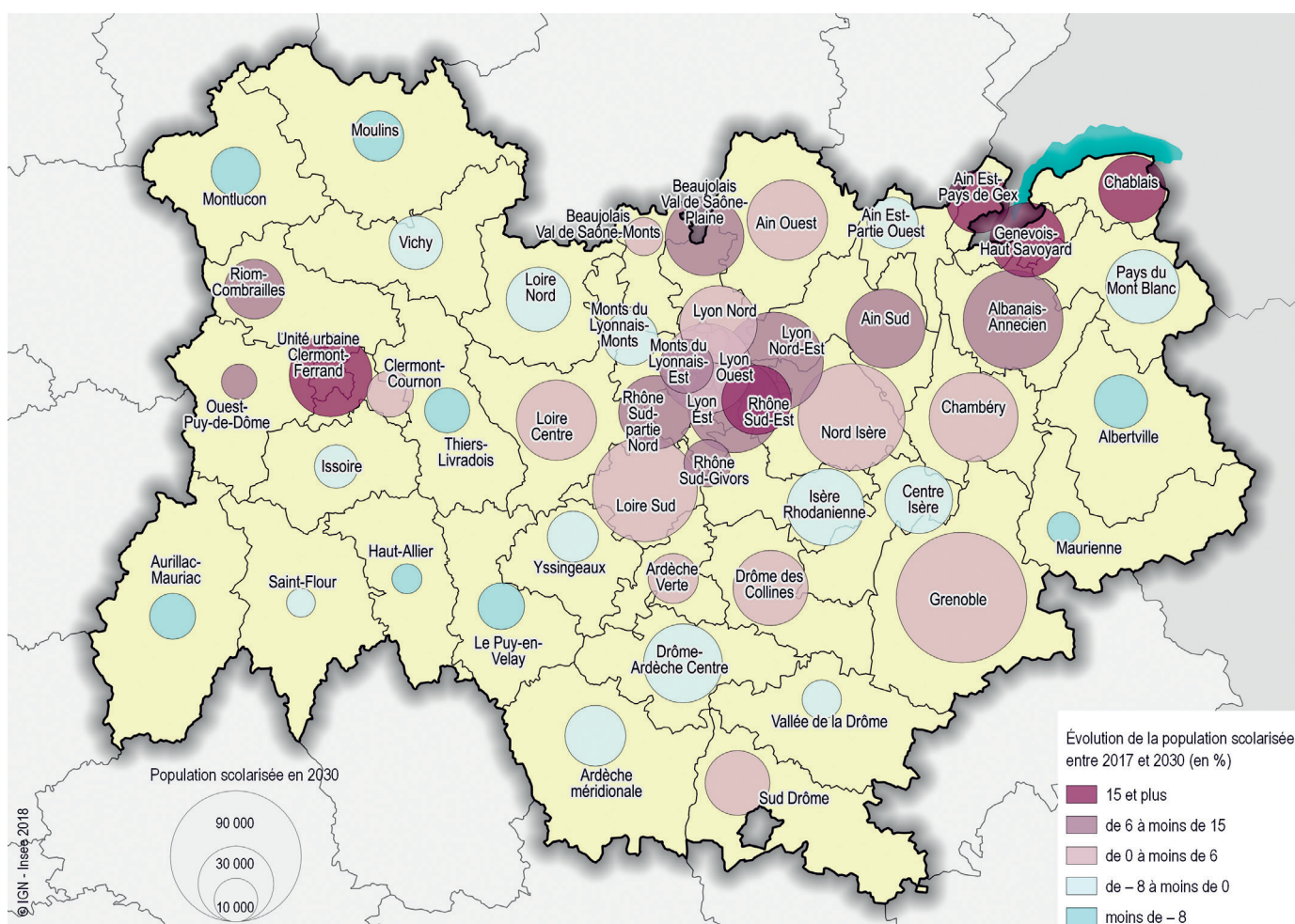
Centre (Montbrison), soit une progression de 300 élèves pour l'ensemble de ces deux zones entre 2017 et 2030. L'étalement urbain de Saint-Étienne bénéficie plus au bassin Loire Centre constituant une partie du périurbain de Saint-Étienne. L'excédent migratoire y compense la baisse des naissances enregistrées.

Des villes moyennes attractives combinant croissance démographique et natalité élevée

D'autres territoires centrés sur des villes plus petites mais à croissance démographique forte connaîtraient une hausse de leur nombre d'élèves sur la période. Ainsi, le bassin Ain Ouest, centré sur Bourg-en-Bresse, verrait son nombre d'élèves augmenter de 4 % (+ 1 300 élèves à l'horizon 2030). Sa croissance démographique est soutenue par les migrations résidentielles, dans la dynamique du pôle lyonnais. Le bassin Sud Drôme devrait connaître également une hausse du nombre de jeunes scolarisés à l'horizon 2030 (+ 2 %), notamment de lycéens. Ce bassin bénéficie d'une croissance démographique forte, notamment dans le pôle urbain de Montélimar, grâce aux migrations résidentielles principalement.

3 La hausse du nombre d'élèves concentrée dans les grandes aires urbaines

Évolution de la population scolarisée entre 2017 et 2030 dans les bassins de projection



Champ : Élèves de 6 à 19 ans, au lieu de résidence

Source : Insee, modèle Omphale, projection d'élèves, scénario de travail - MENESR, DEPP

Le bassin Drôme des Collines (+ 5 %, 1 500 élèves supplémentaires) bénéficierait de la croissance démographique de Romans-sur-Isère, qui attire de jeunes actifs et présente une natalité élevée. Le nombre de naissances enregistrées s'y est accru au cours des années 2000.

L'évolution est plus contrastée dans le bassin Ardèche Verte (Tournon-sur-Rhône et Annonay) avec une augmentation de 2,1 % du nombre d'élèves, notamment du côté de Tournon-sur-Rhône, ville moyenne à forte croissance de population au cours des années 2000 grâce à l'excédent des naissances sur les décès.

Déprise démographique dans le Massif central et les bassins du nord-ouest de la région

Les bassins du Haut-Allier (- 19 %, - 1 100 élèves), d'Aurillac-Mauriac (- 15 %,

- 1 900 élèves) et du Puy-en-Velay (- 12 %, - 1 500 élèves) enregistreraient les plus fortes baisses entre 2017 et 2030. Il s'agit de bassins centrés sur des villes à croissance modérée et où les naissances diminuent le plus depuis les années 2000.

Au nord-ouest, les bassins de l'Allier font face à une chute des naissances et un vieillissement de leur population. Dans ce contexte, les bassins de Montluçon (- 11 %, - 1 500 élèves) et de Moulins (- 9 %, - 1 300 élèves) compteront moins d'enfants scolarisés en 2030 qu'en 2017. Le bassin de Vichy se caractérise par une baisse moins forte du nombre d'élèves (- 3 %, - 500 élèves) due notamment à la stabilité du nombre de lycéens.

La population scolarisée baisserait également à l'est de la région, dans le massif alpin. La diminution serait légère dans le bassin Pays du Mont-Blanc qui connaît à la fois une baisse des naissances dans sa partie sud, avec un déficit migratoire dans la région

de Chamonix, et un regain de population dans sa partie nord grâce à l'attractivité résidentielle autour de Cluses. Les bassins d'Albertville (- 11 %) et de la Maurienne (- 9 %) connaîtraient une baisse de leur population du fait de la baisse des naissances enregistrées.

Le bassin d'Oyonnax (Ain Est-partie-Ouest) est en déprise démographique malgré un solde naturel élevé. Le solde migratoire y est déficitaire, notamment sur la tranche d'âge des jeunes adultes. Ainsi, entre 2017 et 2030, le nombre de jeunes scolarisés devrait baisser de 5 %.

Au sud de la région, les bassins Ardèche méridionale et Drôme-Ardèche Centre devraient également connaître une baisse de leur population scolarisée, alors même que le solde migratoire y est positif. Néanmoins, ces bassins attirent principalement des retraités ou des actifs au-delà de 40 ans. Le nombre de naissances devrait continuer de baisser. ■

Le mot des partenaires

La responsabilité du service public d'éducation nécessite d'anticiper les évolutions du nombre d'élèves afin d'adapter les moyens de formation. Les prévisions d'effectifs mises en œuvre annuellement ont un horizon de court terme. Elles doivent être complétées par des projections d'élèves à plus long terme dont l'objectif est d'adapter au mieux la ressource en personnel et en établissements selon la structure démographique des territoires. Pour ce faire, la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale (Depp) et l'Insee ont co-construit un outil de projection d'élèves à moyen et long terme. Cet outil est adossé au modèle de projection de population Omphale. Dans ce cadre, les académies de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes et l'Insee se sont associés pour la réalisation d'une étude sur les projections d'élèves des premier et second degrés à moyen terme (à l'horizon 2030) au niveau infra-départemental.

Méthodologie

Cette étude s'appuie sur les projections de population réalisées par l'Insee à partir d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes intervenant sur les variations de population : le nombre de naissances, le nombre de décès et les migrations. Les projections d'élèves s'appuient sur le scénario central du **modèle Omphale** (poursuite des tendances migratoires passées, baisse de l'indice conjoncturel de fécondité (nombre d'enfants par femme) de 0,04 point entre 2013 et 2016 et gains d'espérance de vie parallèles à la tendance centrale nationale). Des ajustements (scénario à façon) ont été effectués par l'Insee, en collaboration avec les trois services statistiques académiques concernés, notamment sur les migrations avec l'étranger dans certains bassins. Un travail sur les taux de scolarisation a été réalisé nationalement avec la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale. Régionalement, les services statistiques académiques ont affiné les taux de scolarisation par bassin et la répartition des élèves par niveau, en prenant en compte les évolutions récentes relatives aux consignes de redoublement.

Les 49 **bassins de projection** ont été déterminés par les académies pour rendre compte des dynamiques démographiques propres aux territoires et pour respecter les critères démographiques imposés par l'outil de projection Omphale. Ils se basent sur les bassins d'éducation et de formation, maillage territorial de pilotage et de gestion.

Le **champ de l'étude** correspond aux élèves du premier degré (écoliers de l'élémentaire - 6 à 10 ans) et du second degré (collégiens - 11 à 14 ans - et lycéens - 15 à 19 ans - des filières générales, technologiques et professionnelles), dans l'enseignement public et le privé. Les comptages ont été réalisés au lieu de résidence.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos : Fotolia

ISSN : 2495-9588 (imprimé)

ISSN : 2493-0911 (en ligne)

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- « Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche 2018 », Depp, Édition 2018
- « Schéma de cohérence territoriale : vers un tassement de la croissance démographique d'ici 2030 », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 49, novembre 2017
- « Vieillesse et attractivité conditionnent l'avenir démographique des villes moyennes », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 45, octobre 2017
- « 9,5 millions d'habitants à l'horizon 2050 », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 41, juin 2017

